

2.3.284 - BlueSter

Développement, déploiement et promotion transfrontaliers de nouveaux produits de valorisation pour les entreprises d'élevages de Bleue Mixte

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

Association wallonne de l'élevage asbl

Code postal : 5590

Ville : Ciney

Pays : Belgique

2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
Association wallonne de l'élevage asbl	WA	420 237,20 EUR	210 118,60 EUR
EPLEFPA de DOUAI - CFPPA du Nord - Site de Le Quesnoy	FR	119 684,13 EUR	59 842,06 EUR
Espaces naturels régionaux	FR	399 570,62 EUR	199 785,31 EUR
Institut de l'Elevage	FR	138 925,16 EUR	69 462,58 EUR
Maison de l'Elevage du Nord / Union Bleue du Nord	FR	125 050,01 EUR	62 525,00 EUR
Université de Liège	WA	384 352,75 EUR	192 176,37 EUR
Parc naturel régional de l'Avesnois	FR	OP associé	OP associé
VLAM	VL	OP associé	OP associé
TOTAL		1 587 819,87 EUR	793 909,92 EUR

3. RESUME

Le contexte économique ainsi que la libération des marchés conduisent à la volatilité et à la réduction du prix du lait rétribué aux exploitations agricoles. Le projet BlueSel, Interreg IV, avait démontré que la Bleue Mixte, une race bovine locale transfrontalière élevée tant pour sa production laitière que pour celle de viande, est moins consommatrice d'antibiotiques et particulièrement adaptée à une alimentation essentiellement basée sur l'herbe pâturée. Il a récemment été démontré que la prairie est un puits de carbone et permet de compenser les rejets de méthane des ruminants qui la pâturent. Dès lors, les entreprises détentrices de Bleue Mixte alimentée majoritairement à base d'herbe produisent un lait et une viande respectueux de l'environnement. En soutien à ces exploitations et afin de leur permettre de se maintenir, voire de se développer dans ce contexte économique, le projet BlueSter proposera des voies de diversification et le déploiement de réseaux y afférant. BlueSter créera un panel de produits de diversification (beurre, yaourt, colis de viande, ...) à partir de la Bleue Mixte et valorisera les qualités de ces nouveaux produits auprès des consommateurs. Des filières permettant la vente de ces produits seront développées, notamment au travers des circuits courts. Au sein des filières, les entreprises auront la possibilité d'acquérir la maîtrise pour fabriquer ces produits ou de livrer leur matière première à un atelier de transformation centralisé. BlueSter prévoit également les voies de diversification liées à l'agriculture biologique et au tourisme.

Toutes les actions seront développées dans une approche de co-construction afin d'impliquer les différents intervenants (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, ...) dans les démarches. Les actions ont pour objectif d'apporter de la valeur ajoutée aux productions primaires des entreprises de Bleue Mixte et ainsi leur garantir une rentabilité malgré les fluctuations du marché.

L'approche transfrontalière de BlueSter permet aux différentes régions de profiter de l'expérience de l'autre dans les différentes thématiques telles que la création de produits identifiés à une race développée en France et l'agriculture biologique et la diversification touristique développées en Wallonie. L'approche transfrontalière des filières de production permet également de satisfaire aux demandes des consommateurs, considérés ici comme des consom'acteurs.

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/07/2017

Date de fin : 30/06/2021

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Soutien aux processus productifs respectueux de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources dans les PME

6. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

7 avril 2017